

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 44 (1918)
Heft: 7

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nelle à Σ , donne une image plus réelle et surtout plus compréhensible pour des gens qui ne sont pas du métier.

Ci-contre un graphique d'un ventilateur type marine, ayant les données suivantes (fig. 2) :

$$Q = 1,11 \text{ m}^3/\text{sec.}$$

$$e = 65 \text{ mm.}$$

$$E = 77,8 \text{ mm.}$$

$$\Sigma = 0,068 \text{ m}^2.$$

$$S = 0,0455 \text{ m}^2 \text{ (ce qui correspond à } 0,242 \text{ m. de } \odot \text{).}$$

Le graphique indique outre les résultats du ventilateur ceux du moteur à courant continu directement accouplé.

Il pourrait être intéressant pour tous ceux qui construisent des appareils de ce genre et tous ceux qui en consomment de publier ce petit résumé.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, mes salutations distinguées.

H. STREHLER,
Ingénieur.

Directeur de la Fonderie et Robinetterie
de Lyss.

NÉCROLOGIE

Antoine Hotz.

1843-1918

Si chaque individu a un rôle à remplir ici-bas, Antoine Hotz a eu celui du serviteur utile qui a accompli plus que les commandements. Ce fut surtout un homme pacifique et bon. Quel plus bel éloge peut-on faire de ce citoyen, quelle palme plus belle pouvons-nous déposer sur cette tombe fermée depuis quelques jours !

Serviteur de l'Etat, il sut faire aimer le Service des Ponts et Chaussées qu'il dirigeait ; homme de devoir, il eut la confiance de ses chefs, sa bonté lui valut l'affection de ses subordonnés. Et nous qui l'avons connu tant d'années, qui l'avons aimé en raison de ses précieuses qualités, et de la sérénité de son âme, nous conservons de cet excellent confrère un souvenir affectueux.

Ses relations parmi les membres de la Société des ingénieurs et architectes étaient fort étendues ; assidu aux réunions de délégués et aux assemblées générales, il payait toujours de sa personne, ne craignant ni la fatigue, ni le travail.

Il fut depuis 1892 président de la Section neuchâteloise, et, lorsqu'en 1917 il voulut absolument céder sa place à un confrère plus jeune, la section n'accepta pas ce désistement ; elle le nomma président honoraire. Nous avons tous conservé un

agréable souvenir de la petite fête donnée en son honneur le 20 février 1917 où vieux et jeunes membres apportèrent à leur président le dernier hommage de leur affection.

Antoine Hotz, originaire de Neuchâtel, fut élève à l'Ecole polytechnique fédérale de 1861 à 1864, ingénieur chez Ott & C^{ie}, à Berne, de 1864 à 1868, ingénieur de la Société de construction de ponts à Wyl. (Construction des ponts de la ligne du Toggenbourg et de la ligne Kaschau Oderberg, en Hongrie, construction du pont sur l'Aar près de Brugg, etc.)

Revenu à Neuchâtel en 1875, il s'occupa d'entreprises et de constructions ; c'est lui qui fut à la tête de la mise à exécution d'une grande œuvre décidée par la Municipalité de Neuchâtel, c'est-à-dire de l'enlèvement du Crêt-Taconnet,

colline hantérvienne, et du transport des matériaux destinés au comblement de la rive du lac à l'est de la ville, sur une surface de plus de cent mille mètres carrés. C'est sur ce rivage que furent créés une avenue, quatre rues, deux squares, un quai superbe, un jardin public, que furent construits 61 maisons à loyer et villas, 3 édifices publics, trois établissements de bains.

Antoine Hotz est entré au service de l'Etat de Neuchâtel comme ingénieur cantonal le 12 février 1885. Il est mort le 8 mars 1918, après quelques semaines d'une maladie qui l'avait saisi en pleine activité. Ce qu'il fut comme serviteur de l'Etat, comment il s'acquitta de sa tâche pendant 32 années de labeur consciencieux, soutenu, irréprochable, son directeur, M. Henri Calame, conseiller d'Etat, chef du Département des Travaux publics, l'a dit devant la tombe ouverte dans une affectueuse et éloquente allocution.

Antoine Hotz fit partie des autorités locales pendant 10 ans. De 1877 à 1887 il fut membre du Conseil général de la Municipalité de Neuchâtel.

Dans le domaine militaire il parvint au grade de lieutenant-colonel du génie en janvier 1885. Il était encore jusqu'à sa mort chef du groupe des mineurs III.

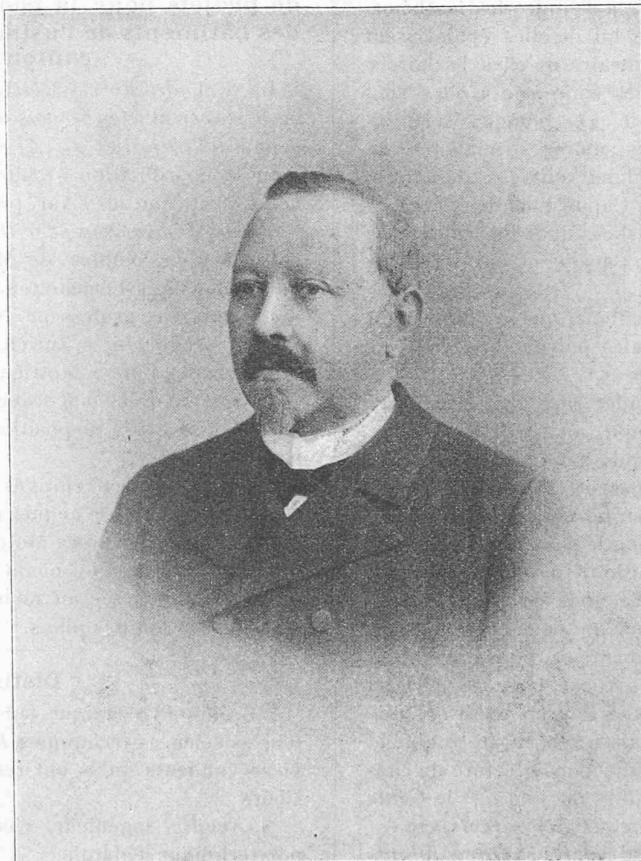
EUG. COLOMB.

Société neuchâteloise des Ingénieurs et des Architectes.

Séance du 15 janvier 1918.

Le président, M. E. Prince donne la parole à M. Elskess pour sa causerie intitulée : « Echange d'idées, au sujet de récentes conférences à la section vaudoise, sur l'utilité des mathématiques non seulement pour un ingénieur mais pour tout esprit cultivé ».

Il n'y a pas lieu, estime le conférencier, de s'attarder



† ANTOINE HOTZ.

longtemps aux attaques violentes de M. Chappuis¹ contre les mathématiques, parue dans le *Bulletin technique*, ou de M. Moser qui les qualifie de monstrueuses sciences. Toutefois il est intéressant d'opposer à ces attaques les réflexions de l'entomologiste Fabre. M. Chappuis trouve que « l'usage immodéré de la notation mathématique semble avoir empêché les jeunes gens d'exprimer leurs pensées » alors que Fabre, obligé un jour d'apprendre la géométrie pour l'enseigner, reconnaît qu'il lui doit beaucoup comme ouvrier de la plume. Elle est, dit-il dans ses souvenirs entomologiques, « éducatrice dans l'art de conduire ses pensées ».

Les théories de M. Demierre, rédacteur du *Bulletin technique*, sont plus raisonnables ; — M. Elskess regrette son absence ce soir ; — il est certain que l'abus de tout est nuisible ; deux ans doivent suffire à l'étude des mathématiques. Quant à prétendre comme lui qu'elles épaississent l'esprit, M. Elskess estime au contraire qu'elles l'éclaircissent et apprennent à nous exprimer clairement ; elles sont comme une gymnastique de l'esprit. Les hommes scientifiques sont en général plus cultivés, moins spécialistes, au contraire plus aptes à produire dans tous les domaines, même littéraires. MM. Donnay et Capus tous deux anciens *x*, en sont des exemples, et M. Elskess nous lit des extraits des discours prononcés par ces deux académiciens, l'un recevant l'autre sous la coupole !

Maurice Donnay a dit de l'arithmétique : « Rien n'est moins aimable et pourtant nécessaire puisque tout doit être pesé, compté et aboutit à des nombres ».

Il ne faut pas toutefois demander aux mathématiques seules de faire un ingénieur accompli, au sortir de l'école ; il est d'autres qualités qui ne s'acquièrent que par la pratique mais auxquelles elles prédisposent. Il faudrait savoir les enseigner et les faire aimer, c'est, hélas ! rarement le cas, nous en savons quelque chose ! sinon le conférencier nous le rappellerait en nous citant la définition, tirée d'un ouvrage², de la fraction périodique mixte ! Ne nous en prenons donc pas aux mathématiques mais à ceux qui nous en dégoûtent.

M. Elskess a entrepris savamment et plaisamment la défense des mathématiques, son exposé clair et spirituel aurait démontré à ses détracteurs, s'il y en avait eu, que chez lui non plus elles n'ont ni épaissi l'esprit, ni troublé la clarté. Sa causerie a été agrémentée par la lecture de citations judicieusement choisies de Fabre, du journal : le *Génie civil*, du livre : *Le Pédagogue n'aime plus les enfants*, etc...

M. Prince remercie et félicite l'orateur, il ouvre une discussion à laquelle prennent part plusieurs ingénieurs qui reprennent ou développent les idées de M. Elskess, les architectes s'abstiennent, témoignant par là de l'insuffisance de leur culture mathématique !

Résumé de l'activité de la Société en 1917.

Le nombre des séances a été de 6. Il y a eu 4 candidatures, une démission et pas de décès. Malheureusement cette année a tristement débuté en nous enlevant deux de nos principaux membres très assidus aux séances, MM. Jean Béguin, architecte et Antoine Hotz, ingénieur cantonal,

¹ Il y a un malentendu : la *Société vaudoise* n'a pas, que nous sachions, discuté la question de l'utilité des mathématiques et M. Chappuis est parfaitement innocent des violentes attaques, qu'on lui impute : la conférence de M. Chappuis sur *Les forces motrices de la Suisse* a simplement servi de prétexte, croyons-nous, à un de ses auditeurs pour « dépiauter » les mathématiques dans un article intitulé *A propos d'une conférence* (« *Bulletin technique* » 1917, page 39.) Réd.

² Nous regrettons de ne pouvoir reproduire la causerie de M. Elskess restée, malheureusement, à l'état d'improvisation. Réd.

dont le récit de la cérémonie à l'occasion de ses 25 ans de présidence a paru dans le *Bulletin*, l'année passée.

Il n'y a pas eu de questions importantes discutées en 1917, mais nous avons eu trois séances intéressantes dues à M. Matthey, architecte, intendant des bâtiments de l'Etat, qui nous a conduits au Château de Neuchâtel, à l'Observatoire cantonal et aux nouvelles casernes de Colombier.

Deux sujets intéressants ont occupé nos séances à part différentes questions administratives : « Des idées émises par M. Moser sur l'éducation de l'architecte et les différentes écoles d'architecture », et le projet de « Taxe sur la plus-value immobilière ».

Le Secrétaire : A. R.

Concours restreint en vue de l'obtention de projets pour la coordination architectonique des bâtiments de l'usine électrique de Mühleberg, canton de Berne.

La *S. A. des Forces Motrices Bernoises* ouvre un concours entre les architectes bernois ou établis dans le canton de Berne depuis le 1^{er} juillet 1914, en vue de l'obtention de projets pour la coordination architectonique des bâtiments de son usine électrique sur l'Aar, près de Mühleberg.

Terme de livraison pour les projets : 31 mai 1918.

Le jury se compose de MM. le Dr Bühlmann, conseiller national, à Grosshöchstetten (président) ; le professeur Dr Gull, architecte ; le professeur Narutowicz, ingénieur ; Werner Pfister, architecte, à Zurich ; Ed. Will, conseiller national, directeur des Forces Motrices Bernoises S. A., à Berne.

La somme de 10 000 francs, qui sera distribuée intégralement est mise à la disposition du jury pour récompenser cinq projets au plus.

Les prescriptions relatives à ce concours et les plans nécessaires peuvent être acquis dès le 15 avril 1918 au bureau des travaux des Forces Motrices Bernoises S. A., place Victoria, 2, à Berne, moyennant le dépôt d'une somme de 50 fr., qui sera remboursée au moment de la remise d'un projet ou de la restitution des plans.

Distinctions.

L'Ecole polytechnique fédérale a décerné le grade de docteur ès sciences techniques *honoris causa*, en raison des services éminents qu'ils ont rendus à l'industrie suisse, à Messieurs

G. Naville, ingénieur, vice-président du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale.

Jules Weber, ingénieur, délégué du Conseil d'administration de la Société suisse pour la construction de locomotives et de machines, à Winterthour.

Jacob Sulzer-Imhof, à Winterthour.

Théodore Bell, ingénieur, de la Maison Bell & C^{ie}, à Krienz (Lucerne).

Rectification.

Dans la notice *L'électricité comme succédané des combustibles minéraux dans la crise actuelle de la cuisson et du chauffage*, de M. de Montmollin, page 46 de notre dernier numéro, deuxième colonne sous le tableau, lire l'alinéa ci-après comme suit :

Donc, à effet utile égal, la dépense d'énergie sous forme calorifique dans une locomotive ou en général dans une machine à vapeur sera, dans les conditions ordinaires de fonctionnement, environ 8 fois plus grande que la dépense d'énergie électrique dans une locomotive ou en général dans un moteur électrique.